

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 8 Novembre 2021

FM000085-00.3, FM000085-00.4

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est fournie pour indiquer le bon usage et la manipulation sécuritaire de ce produit. Ce produit peut être emballé pour un usage professionnel ou commercial. Toute utilisation professionnelle doit respecter les instructions indiquées sur l'étiquette du produit et incluses comme référence à la Section 16 de cette FDS. La norme de communication des risques, soit la U.S. OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), ne s'applique pas au « au produit de consommation » comme défini par le U.S. Consumer Product Safety Act et le Federal Hazardous Substances Act, incluant les produits de consommation utilisés en milieu de travail pour une durée typique et une fréquence d'exposition habituellement faites par les consommateurs lorsqu'utilisés aux fins prévues. Cette FDS est conçue pour couvrir les États-Unis et le Canada. Les différences entre les exigences américaines et canadiennes sont notées le cas échéant.

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Ultra Concentrated Laundry Detergent - Free & Clear	Détergent à lessive ultra concentré - Pur et simple
Synonymes	None	Aucun
Utilisation du produit	Blanchisserie.	
Restrictions à l'utilisation	Suivre les indications sur l'étiquette du produit	

Nom du fabricant	Seventh Generation, Inc.
Adresse	60 Lake Street, Burlington, VT 05401, USA

Numéro de téléphone en cas d'urgence	É.-U., Canada
L-V 8 h – 17 h HE (sauf jour fériés)	1-800-211-4279
En-dehors de ces heures	1-800-255-3924 (ChemTel)

Section 2 : Identification des dangers

Classification	
É.-U.	Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre de la Norme de communication des risques OSHA 2012 (Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR).
Canada	Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre du SIMDUT 2015

Catégorie de danger	
Lésion oculaire/irritation des yeux	Catégorie 2A
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1

Mot indicateur	
DANGER	

Explication(s) du danger	
H319 Provoque une grave irritation des yeux	
H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires s'il est inhalé	

Pictogramme(s) du danger	
Danger pour la santé	

Mesure(s) de précaution – généralités – produits grand public	
Si une consultation médicale est nécessaire, avoir à portée de main le contenant du produit ou son étiquette.	
Garder hors de portée des enfants.	
Lire l'étiquette avant utilisation.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Mesure(s) de précaution – prévention	
Se nettoyer soigneusement les mains après manipulation. Porter des lunettes de protection.	
Éviter de respirer la poussière / fumée / gaz / brouillard / vapeurs / aérosols. En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.	

Mesure(s) de précaution – intervention	
En cas de contact avec les yeux : rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si cette opération est facile. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.	
En cas d'inhalation: Si la respiration est difficile, retirez la personne à l'air frais et soyez à l'aise pour respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin ou un centre antipoison.	

Mesure(s) de précaution – stockage	
Aucun	

Mesure(s) de précaution – élimination	
Éliminer le contenant et son contenu conformément à la réglementation en vigueur.	

Autres dangers non identifiés	
Non connu.	

Pourcentage d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue	
0 % du produit se compose d'ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue. Se reporter à la Section 11.	

Section 3 : Composition, informations sur les ingrédients

Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires ≥ 1 % sur l'étiquette du produit destiné au grand public.

Nom de l'ingrédient	Fonction	Numéro CAS	Concentration ¹
aqua (eau)	diluant	7732-18-5	30% - 100%
laureth-6	agent nettoyant	68439-50-9	10% - 30%
propylene glycol	agent stabilisateur enzymatique	57-55-6	10% - 30%
glucoside de octyle/décylque	agent nettoyant	68515-73-1	3% - 10%
glucoside de caprylyle/décylque	agent nettoyant	68515-73-1	3% - 10%
glycérine	agent antimoussant	56-81-5	3% - 10%
oléate de sodium	agent technologique	143-19-1	1% - 3%
chlorure de sodium	agent modificateur de viscosité	7647-14-5	<1%
acide citrique	correcteur d'acidité	77-92-9	<1%
protease (subtilisin) (aep)	antisalissure enzymatique	9014-01-1	0.1% - 1%
amylase (aep)	antisalissure enzymatique	9000-90-2	<0.1%
mannanase (aep)	antisalissure enzymatique	37288-54-3	<0.1%

¹ Quand des fourchettes sont indiquées, la concentration exacte a été effacée, car elle est considérée comme un secret commercial.

Section 4 : Premiers Soins

Contact avec les yeux	Rincer les yeux à l'eau immédiatement après contact pendant au moins 15 minutes. Contactez un médecin si une rougeur ou une irritation persiste.
-----------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Contact avec la peau	Rincer abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin si une irritation ou une éruption cutanée se développe ou persiste.
Ingestion	Buvez immédiatement un verre d'eau ou de lait. En cas de nausée prolongée ou de maux, appelez le médecin.
Inhalation	En cas d'irritation, transporter la victime à l'extérieur. Si la respiration est affectée, appeler un médecin.
Commentaires pour le médecin	Traiter symptomatiquement.
Symptômes et effets les plus importants	Une exposition grave peut irriter les yeux. Les symptômes d'une exposition aiguë peuvent inclure les suivants: rougeur et douleur.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Comme indiqué en cas d'incendie, utiliser de l'eau, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou un émulseur.
Moyens d'extinction non appropriés	Non disponible.
Dangers spécifiques résultant du mélange chimique	Non disponible.
Produits dangereux résultant de la combustion	Non disponible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Les pompiers devraient porter un vêtement protecteur complet et un appareil de protection respiratoire autonome comme ceux utilisés lors d'un incendie.

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Précautions environnementales	Éviter de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les voies d'eau publiques.
Méthode de confinement et de nettoyage	
Milieu industriel	Avant tout nettoyage, consultez les informations concernant les risques notées. Le produit peut être glissant si renversé ou mouillé. Évitez les déversements dans les voies d'eau. Évitez les déversements dès la source et contenez le produit. Disposez des liquides selon les réglementations locales, gouvernementales et fédérales en application.
Milieu résidentiel	Les petits déversements et fuites peuvent être nettoyés et éliminés dans les ordures ménagères normales ou être dilués et éliminés dans les égouts.

Section 7 : Manipulation et entreposage

Manipulation sécuritaire	
Milieu industriel	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
Milieu résidentiel	Suivre les indications sur l'étiquette du produit.
Entreposage sécuritaire	GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX FAMILIERS. Stocker dans le récipient d'origine et le maintenir fermé quand il n'est pas utilisé. Éviter de congeler.
Incompatibilités d'entreposage	Non connu.

Section 8 : Contrôles de l'exposition, protection individuelle

Limites d'exposition	Limites d'exposition professionnelle	
Informations sur les composants :		
propylene glycol	57-55-6	ON - OEL - 10 mg/m ³ TWA (aérosol), 50 ppm TWA (aérosol et vapeur), 155 mg/m ³ TWA (aérosol et vapeur)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



glycérine	56-81-5	<p>USA OSHA</p> <ul style="list-style-type: none"> - PEL - 15 mg/m3 TWA (buée, particule totale); 5 mg/m3 TWA (buée, fraction respirable) <p>CA, HI, MI, MN, NY, OR, TN, VT, WA</p> <ul style="list-style-type: none"> - OEL/PEL - 10 mg/m3 PEL (buée, poussière totale); 5 mg/m3 TWA (buée, fraction respirable) <p>WA</p> <ul style="list-style-type: none"> - PEL - 20 mg/m3 STEL (buée, particule totale), 10 mg/m3 STEL (buée, fraction respirable) <p>AB, NB, NT, NU, ON, QC, SK, YT</p> <ul style="list-style-type: none"> - OEL - 10 mg/m3 (buée) TWA <p>BC</p> <ul style="list-style-type: none"> - OEL - 10 mg/m3 (buée); 3 mg/m3 TWA (buée, respirable) TWA <p>NT, NU, SK</p> <ul style="list-style-type: none"> - OEL - 20 mg/m3 (buée) STEL
protease (subtilisin) (aep)	9014-01-1	<p>ACGIH</p> <ul style="list-style-type: none"> - TLV - 0.00006 mg/m3 Plafond <p>AOEC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Asthmagens - Sensitizer (324.010) <p>NIOSH</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.00006 mg/m3 STEL (60 min) <p>CA, CT, HI, MI, MN, NY, TN, WA</p> <ul style="list-style-type: none"> - OEL/PEL - 0.00006 mg/m3 STEL (60 min) <p>AB, BC, MB, NB, NL, NT, NS, NU, ON, PE, QC, SK, YT</p> <ul style="list-style-type: none"> - OEL - 0.00006 mg/m3 Plafond
amylase (aep)	9000-90-2	<p>AOEC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Asthmagens - Sensitizer (324.17)
Mesure d'ingénierie	Ventilation générale	
Équipement de protection individuelle (EPI)		
Milieu industriel		
Protection des voies respiratoires	Ventilation générale requise. Porter une protection respiratoire en cas de ventilation inadéquate lors de la manipulation de poudre, poussière ou vaporisation.	
Protection des yeux	Des lunettes de protection ou une autre forme de protection peuvent être portées.	
Protection de la peau	Des gants peuvent être portés pour la protection.	
Mesures d'hygiène	Manipuler en observant les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.	
Milieu résidentiel	Aucune précaution nécessaire tant que le produit est utilisé selon les instructions.	

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide.
Couleur	Ambre claire
Limpidité	Transparent.
Odeur	Inodore. Caractéristiques des ingrédients
Seuil olfactif	Non disponible.

pH	8.5 - 8.9
Point de fusion	Non disponible.
Point de congélation	Non disponible.
Plage entre le point initial d'ébullition et le point d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible. Solution aqueuse.
Vitesse d'évaporation	Non disponible.
Limite supérieure d'explosibilité (LSE)	Sans objet.
Limite inférieure d'explosibilité (LIE)	Sans objet.
Pression de vapeur (mm de Hg)	Non disponible.
Gravité spécifique (H2O = 1)	1.036 - 1.060

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Densité relative	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Miscible
Rapport de distribution : n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
COV (% en poids)	Non disponible.

Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	Non disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales d'utilisation et de conservation.
Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
Conditions à éviter	Non connu.
Substances incompatibles	
Milieu industriel	Non connu.
Milieu résidentiel	En général, les produits nettoyants ne doivent pas être mélangés avec d'autres produits chimiques ménagers, à moins que ce soit spécifiquement indiqué dans le mode d'emploi.
Produits de décomposition dangereux	Non connu.

Section 11 : Information toxicologique

Voie(s) d'exposition potentielle(s)	Yeux. Peau. Ingestion.	
Effets d'une exposition aiguë		
Toxicité orale	DF 50 >5000 mg/kg, le calcul se basant sur les ingrédients.	
Toxicité cutanée	Non classé. Aucun effet connu basé sur les ingrédients.	
Toxicité par inhalation	Non classé. Aucun effet connu basé sur les ingrédients.	
Informations sur les composants¹ :		
aqua (eau)	7732-18-5	Sans objet.
laureth-6	68439-50-9	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 1870 mg/kg
propylene glycol	57-55-6	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 20000 mg/kg
glucoside de octyle/décylque glucoside de caprylyle/décylque	68515-73-1	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) >5000 mg/kg
glycérine	56-81-5	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 27200 mg/kg
oléate de sodium	143-19-1	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) >5000 mg/kg
chlorure de sodium	7647-14-5	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 3000 mg/kg
acide citrique	77-92-9	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 5400 mg/kg
protease (subtilisin) (aep)	9014-01-1	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 1800 mg/kg
amylase (aep)	9000-90-2	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) >7500 mg/kg
mannanase (aep)	37288-54-3	Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) >5000 mg/kg
.	.	.
Contact avec les yeux	Irritation modérée, sur la base des données in vitro.	
Contact avec la peau	Non classé pour irritation de la peau, selon les ingrédients.	
Sensibilisation de la peau	Non classé pour la sensibilisation cutanée selon les ingrédients.	
Sensibilisation respiratoire	Classé pour la sensibilisation respiratoire selon les ingrédients.	
Cancérogénicité	Non classé selon les ingrédients.	
NTP	Aucun ingrédients répertorié	
CIRC	Aucun ingrédients répertorié	
OSHA	Aucun ingrédients répertorié	
Effets sur la reproduction	Non classé, selon les ingrédients.	
Mutagénicité	Non classé, selon les ingrédients.	
Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition unique	Non classé, selon les ingrédients.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ




Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée	Non classé, selon les ingrédients.
Risque d'aspiration	Non classé, selon les ingrédients.

¹ Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) : il s'agit d'une valeur fournie par le fournisseur de matières premières ou par la documentation scientifique. Ce n'est pas une valeur générée par Seventh Generation suite à des tests utilisant des rats. Pour déterminer la classification de sécurité des produits et de leurs ingrédients, Seventh Generation utilise des méthodes alternatives ne faisant pas appel à des animaux et de la documentation scientifique.

Section 12 : Informations d'ordre écologique

Écotoxicité	Non disponible
Persistance et dégradabilité	Ce produit est biodégradable, en se basant sur les ingrédients.
Potentiel bioaccumulatif	Aucun effet significatif ou danger critique.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Évolution dans l'environnement	Aucun effet indésirable prévu.

Section 13 : Considérations sur l'élimination

Déchets de produit	Toute élimination doit s'effectuer en conformité avec les lois et réglementations locales, d'État, provinciales et fédérales.
Milieu industriel	Quand il est éliminé comme déchet sous sa forme d'origine, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux au titre des réglementations fédérales; toutefois, les réglementations peuvent varier d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre et peuvent désigner le produit comme étant un déchet dangereux. Vérifier avec les autorités locales pour les déchets et les eaux usées. Nous sommes conscients des classifications des déchets par État suivantes :
Code de Californie des déchets dangereux	561
Code du Connecticut des déchets dangereux	CT04
Code du Michigan des déchets liquides	029L
Code de Washington des déchets dangereux	WT02
Milieu résidentiel	Les résidus de produit dans le récipient doivent être jetés aux ordures ou dilués dans de l'eau et éliminés dans les égouts. Quand il est utilisé comme indiqué, le produit est sans danger pour les fosses septiques.
Emballages vides	Prévoir un récipient vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter aux ordures. <div style="text-align: right;">  </div>

Section 14 : Informations sur le transport

DOT É.-U.	Non réglementé.
États des É.-U.	Pour la classification du produit fini pour le transport, voir DOT É.-U.
Déchets	Réglementé dans certains États si le produit est éliminé sous sa forme d'origine comme déchet par des utilisateurs/manipulateurs commerciaux. Se reporter à la Section 13 pour les codes de déchets en vigueur par État.
TMD Canada (transport de surface)	Non réglementé.
IMDG (transport maritime)	Non réglementé.
IATA (transport aérien)	Non réglementé.

Section 15 : Informations d'ordre réglementaire

É.-U.	
--------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Loi réglementant les substances toxiques (TSCA)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA).	
Proposition 65 de l'État de Californie	Ce produit n'est pas soumis aux règles d'étiquetage de la Proposition 65 de l'État de Californie.	
État de Californie Office des ressources de l'air (CARB)	Sans objet.	
Canada		
Liste intérieure des substances (LIS)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Liste intérieure des substances du Canada (LIS).	
Droit d'accès à l'information	Indépendamment de la classification du danger, tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, des ingrédients accessoires $\geq 1\%$ sont divulgués sur l'étiquette du produit.	
Informations sur les composants :		
propylene glycol	57-55-6	New Jersey Pennsylvania
glycérine	56-81-5	Massachusetts New Jersey Pennsylvania

Section 16 : Autres informations

Classification du système d'identification des matières dangereuses (HMIS) Légende : 4-Grave, 3-Sérieux, 2-Modéré, 1-Léger, 0-Minime	SAIN	*	2
	INFLAMMABILITÉ		0
	RISQUES PHYSIQUES		0
	PROTECTION INDIVIDUELLE		E

Classification de la National Fire Protection Association (NFPA)	Non déterminé.
---	----------------

Informations sur les étiquettes des produits grand public	
MODE D'EMPLOI TRIER : suivre les instructions de l'étiquette d'entretien du vêtement. MESURER : Ouvrir le bouchon. Retourner la bouteille. Presser fermement dans le distributeur ou la laveuse jusqu'à ce que le liquide cesse de s'écouler. Retourner, fermer le bouchon et ranger à la verticale. 1 pression fermes pour des brassées moyennes. 2 pressions fermes pour les grosses brassées. (1 pression 0,35 oz liq / 10,3 mL)	
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX. NOCIF EN CAS D'INGESTION. Éviter tout contact avec les yeux. PREMIER SOINS : Voir la liste des ingrédients pour connaître le contenu du produit. EN CAS DE CONTACT AVEC L'ŒIL : Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION : Boire beaucoup d'eau et communiquer avec un centre antipoison ou consulter un médecin sans délai.	

Préparé par	Seventh Generation Inc.
Date de publication	8 Novembre 2021
Date de révision	8 Novembre 2021
Note de révision	Première publication

Veillez noter : ce produit est fabriqué et commercialisé pour une utilisation professionnelle et une utilisation grand public et il doit être utilisé aux fins prévues comme indiqué sur l'étiquette du produit. Seventh Generation garantit que ce produit est conforme aux spécifications de nos normes quand il est mis en marché et quand il est utilisé selon les indications. À notre connaissance, les informations contenues dans la présente sont exactes. Toutefois, nous n'assumons aucune responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans la présente. La responsabilité de la décision finale concernant la convenance d'un produit, quel qu'il soit, incombe au seul utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec les précautions qui s'imposent. Bien que certains risques soient décrits dans la présente, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Les autres abréviations utilisées dans ce document sont les suivantes :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



DOT – (É.-U.) Ministère des Transports

EPA – (É.-U.) Agence de la protection de l'environnement des États-Unis

CIRC – Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP – (Département des États-Unis de la santé et des services à la personne), Programme national de toxicologie

OSHA – (É.-U.) Occupational Safety and Health Administration

TMD – (Canada) Transport de marchandises dangereuses

SIMDUT – (Canada) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la fiche de données de sécurité